

** 129 avenue de Saint Ouen, 75017 PARIS

** www.association-emilys.com

** www.facebook.com/AssociationEmilys

** contact@association-emilys.com

Monsieur le Président de l'INRAE 147 rue de l'Université 75338 Paris Cedex 07

Monsieur le président de l'INRAE,

Il y a deux ans s'est déroulée une tragédie qui a endeuillé une famille, bouleversé toute une profession et qui concerne directement l'institut que vous présidez.

Le 17 juin 2019 s'est éteinte après un an et demi d'extrêmes souffrances une jeune femme qui a commis l'unique erreur, dans sa courte carrière professionnelle, de faire confiance à l'institution de recherche publique que vous présidez aujourd'hui, institution qui n'a pas été capable de la protéger dans l'exercice de son travail et qui même après son décès s'obstine dans le mépris et l'irrespect envers sa famille et ses proches.

Cette jeune technicienne de laboratoire s'appelait Emilie Jaumain.

Elle a été contaminée en 2010 par l'agent responsable de la maladie fatale et incurable de Creutzfeldt-Jakob alors qu'elle travaillait comme contractuelle dans un laboratoire P3 Prion de l'équipe MAP2 au sein de l'Unité de Virologie et d'Immunologie Moléculaire du centre INRAE de Jouy en Josas.

Depuis son décès l'INRAE refuse totalement d'envisager la possibilité d'une contamination d'origine professionnelle, reniant ainsi l'engagement de transparence et de vérité qu'il avait pourtant garanti à la famille ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scientifique en juin 2019. Aujourd'hui encore cette position demeure obstinée, reflétant l'image d'une institution figée, bornée, en totale contradiction avec les valeurs d'ouverture et de remise en cause permanente qui caractérisent la recherche scientifique française.



Pourtant ne pas s'intéresser au passé, c'est se condamner à le revivre. Vouloir maîtriser aujourd'hui les risques et améliorer les mesures de prévention et de sécurité dans ces laboratoires, c'est impérativement devoir considérer sérieusement cette terrible tragédie à son niveau, en alliant considération et transparence.

Par son attitude, l'INRAE a ainsi contribué à la création de notre Association Emilys.

L'Association Emilys est née le 29 avril 2020 de la nécessité grandissante que nous avons ressenti de nous unir pour assister la famille d'Emilie Jaumain dans cette épreuve mais également pour nous regrouper et représenter toute une profession technique scientifique.

Depuis un an nous travaillons à rencontrer et échanger avec des médecins, journalistes, chercheurs, personnel de laboratoire travaillant sur le prion, les laboratoires confinés et d'autres associations. Tous ont spontanément décidé de s'impliquer à nos côtés, nous donnant ainsi accès à des analyses fiables et des avis éclairés qui nous permettent d'affirmer que l'accident d'Emilie Jaumain dans le laboratoire confiné de l'unité de Virologie et d'Immunologie Moléculaire est bel et bien responsable de son décès.

De multiples articles scientifiques et de presse sont également parus démontrant l'évidence de la contamination professionnelle. Malgré cette unanimité, votre institution reste sourde et refuse même de communiquer à l'expertise administrative mandatée par la Justice les éléments nécessaires à son bon déroulement.

Nous sommes chaque mois rejoints par de nouveaux adhérents soucieux de la négligence et de l'obstination de l'INRAE. Depuis le début de la crise sanitaire nous constatons également un vif intérêt du grand public pour notre association dans un contexte d'inquiétudes quant au sérieux du respect des procédures de sécurité dans les laboratoires de recherche.

Une profonde indignation a saisi et continue de mobiliser l'ensemble de la communauté technique scientifique face à ce déni total. Il en ressort un sentiment de mépris du personnel de laboratoire et de profonde lâcheté face aux responsabilités de cet institut.

L'Association Emilys s'est donnée pour mission d'informer et de sensibiliser l'ensemble des personnels de laboratoire aux dangers et risques auxquels ils sont exposés au cours de leur travail. Nous sommes également à l'écoute des inquiétudes, des témoignages et des signalements relatifs à l'application de la législation existante en matière de formation, de protection et de sécurité.



De par votre fonction, il vous échoit maintenant de faire abandonner cette voie d'obstruction et de mépris dans laquelle votre institution s'obstine depuis trop longtemps et qui atteint de manière préjudiciable l'image de l'INRAE auprès du grand public et des personnels de laboratoire, tout institut confondu.

L'Association Emilys, au nom de ses adhérents, vous interpelle ouvertement afin de faire prendre à votre établissement la voie de la reconnaissance de la causalité évidente entre l'accident du travail d'Emilie Jaumain et la maladie qui l'a emportée.

L'Association attire également votre attention sur l'importante estime et la profonde considération éprouvées par le personnel de l'INRAE de Jouy en Josas face au drame vécu par leur ancienne collègue. Nous estimons qu'il est essentiel pour ces personnels que l'INRAE honore la mémoire d'Emilie Jaumain. L'Association vous demande, avec accord de la famille, d'organiser la plantation d'un Arbre du Souvenir dédié à Emilie Jaumain sur le centre de Jouy en Josas afin d'offrir à ses collègues un lieu de recueillement et de souvenirs.

Cette reconnaissance vous la devez à Emilie Jaumain, vous la devez également à l'ensemble de la communauté scientifique.

Nous soutiendrons sans réserve la famille afin que Justice soit rendue et que les responsabilités soient assumées. Il en va du respect de cette jeune technicienne qui a perdu sa vie à vouloir la gagner, il en va également du respect de nous tous, personnels techniques de laboratoire et famille afin que cette tragédie ne se renouvelle jamais.

Dans l'attente de votre réponse et de vos actions.

Karine NAUDIN Vice-Présidente Ghislaine POIZAT
Secrétaire Générale